

« A&B Formations »
EURL
au capital de 1000,00 €
Siège social : 14 Rue Parmentier 95210 Saint-Gratien
R.C.S. de Pontoise 977 745 504

Procès-Verbal en date du 26 juin 2025

ASSEMBLEE GENERALE DES DECISIONS UNANIMES
--

Le jeudi vingt-six juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures,

L'associé unique de la société A&B Formations s'est réuni en Assemblée Générale de Décisions Unanimes au 14 rue Parmentier, 95210 Saint-Gratien, siège social de la société, sur convocation de la présidence.

Le total des parts présentées est égal au nombre d'actions composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par MANIC Léa, Céline, Christiane gérante de la société.

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par l'associé unique de l'ajout de l'activité suivante :

Formation continue pour adultes, formation professionnel , coaching en ligne et à distance
formation par apprentissage.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DÉCISION N°2

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités nécessaires seront effectuées auprès des organismes compétents.

Léa Céline Christiane MANIC

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

✓ Certified by  yousign

DECISION N°3

L'associé unique confère tous pouvoirs à MANIC Léa, Céline, Christiane, gérante de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées. Cette décision est adoptée à l'unanimité. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les actionnaires.